

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales

- Université de Bretagne Occidentale - UBO

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Bretagne Occidentale - UBO

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales* (LLCER) est une formation de l'unité de formation et recherche (UFR) Lettres et Sciences Humaines (LSH) de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), dispensée sur le site de Brest et en partie à Quimper au sein du Pôle Universitaire Pierre-Jakez Hélias. Cette licence se décline en quatre spécialités : *Allemand, Anglais, Breton et Espagnol*, chacune portée par les départements de langues des mêmes noms. Il s'agit là d'un diplôme délivré sans interruption depuis les années quatre-vingts pour le Breton et les années soixante-dix pour les trois autres langues.

L'Université de Bretagne Occidentale présente une particularité, celle de proposer une licence en Breton qui est, avec le diplôme proposé par Rennes 2, une spécificité de ces établissements par rapport au reste de la France.

Synthèse de l'évaluation

L'équipe pédagogique a pour ambition de mettre en œuvre cette formation en atteignant quatre objectifs : amener tout d'abord les étudiants à un niveau de compétences linguistiques élevé (le niveau C2 de la grille européenne de compétences est clairement affiché), leur faire acquérir les connaissances littéraires propres à chacune des langues en ayant une bonne maîtrise des techniques d'analyses qui leur sont liées, leur donner les connaissances civilisationnelles grâce auxquelles les deux premiers objectifs sont atteints, offrir enfin aux étudiants une contextualisation de ces apprentissages par une immersion dans un pays de la langue cible ou, pour le Breton, par un travail au sein du tissu socio-économique local.

La licence se décline de la même façon tout au long des trois années de chacune de ses spécialités. Quatre unités d'enseignement (UE) fondamentales sont complétées par une UE5 consacrée notamment à l'apprentissage d'une troisième langue, une UE6 qui est libre et une UE7 permettant aux étudiants de construire leur projet personnel et professionnel.

Cette licence s'appuie donc sur une politique d'acquisition linguistique forte, une volonté de s'ouvrir à l'international (de nombreuses conventions sont établies avec des universités étrangères, il manque cependant des chiffres probants sur les échanges étudiants venant étayer les présentations de la politique internationale menée pour les spécialités en *Allemand, Anglais et Espagnol*), et propose un schéma organisationnel commun en dépit de l'hétérogénéité de ses quatre spécialités dans leurs approches pédagogiques. Cette organisation permet des mutualisations, une réelle transversalité en matière d'enseignements, et rend les contenus accessibles aux autres spécialités de la formation. Ce schéma de déclinaison de l'offre de formation est commun à la licence *LEA (Langues étrangères appliquées)*. L'organisation de la licence est en parfaite adéquation avec les objectifs centraux de celle-ci, en l'occurrence passer les concours de l'Éducation Nationale, des concours de l'administration, des métiers de la traduction. Les poursuites d'études sont elles aussi clairement définies dans un cadre de parfaite continuité de l'offre de formation entre licence et master. La distance géographique permet à l'UBO de cultiver à la fois des formations qui sont dispensées dans d'autres universités de la région Grand Ouest ainsi qu'une formation qui existe uniquement dans un établissement voisin Rennes 2, en l'occurrence le Breton. Lorsque la formation présente des cursus similaires à ceux d'autres universités (*LLCER* anglais à Rennes 2 ou à Nantes, par exemple), elle mise sur des éléments de différenciation (contrôle continu, séjour obligatoire de 6 semaines en pays anglophone, valorisation de l'ancrage local par la culture celtique, le Breton tel qu'il est pratiqué au quotidien)

Dans l'ensemble, les quatre spécialités *LLCER* bénéficient d'un bon taux d'encadrement (par exemple, pour la spécialité *Allemand* et toutes disciplines confondues, l'équipe est composée de 11 professeurs d'université, 13 Maîtres de conférences, 9 professeurs agrégés, 4 professeurs certifiés, deux lecteurs, un professeur associé auxquels il convient d'ajouter 21 intervenants professionnels et chargés de cours). Les spécialités *Anglais* et *Espagnol* recourent à de nombreux professeurs agrégés et certifiés, soit titulaires soit qui exercent des charges de cours. Compte-tenu du nombre d'étudiants,

la spécialité *Breton* (49 étudiants inscrits dans le cursus de la première année (L1) à la troisième année (L3) en 2014-2015), mais surtout, la spécialité *Allemand* (15 étudiants pour tout le cursus en 2014-2015), bénéficient d'un fort encadrement par des enseignants-chercheurs.

La mention est pilotée différemment selon les spécialités. Les spécialités *Allemand*, *Espagnol* et *Breton* proposent une organisation avec un président et un vice-président de département, puis un ensemble de responsabilités permettant la déclinaison des missions du département (Relations internationales, Maison des langues, Centre de ressources...). Les Bretonnais insistent, en outre, sur le rôle de la professionnalisation qui permet un ancrage de la formation dans le tissu socioéconomique local. Les anglicistes insistent sur la transversalité de leurs enseignements pour mettre en évidence les relations qu'ils ont avec les autres départements de langues vivantes.

Des différences notables entre les spécialités sont cependant constatées. Si les effectifs sont faibles en *Allemand* en dépit de la création d'un « parcours anglais », la spécialité doit sa survie aux mutualisations avec la licence *LEA Anglais-Allemand*. En *Breton*, les effectifs sont stables avec une vingtaine d'étudiants par promotion. Les gros bataillons sont constitués par les spécialités *Anglais* et *Espagnol*. Les tableaux fournis montrent cependant une division par trois des effectifs en *Anglais* entre la L1 et la L3 (291 en L1 contre 93 en L3 pour l'année universitaire 2014-2015). Les ratios sont les mêmes pour l'*Espagnol* dont les effectifs se composaient de 36 étudiants en L1 et 12 en L3 au cours de l'année universitaire 2014-2015. Rien n'est cependant indiqué quant au devenir des étudiants qui quittent la formation à la fin de la première puis de la deuxième année.

Les stratégies en matière de lien avec la recherche varient quelque peu avec une implication forte des anglicistes et moindre des germanistes. Conscients des lacunes dans ce domaine, les porteurs des spécialités de la mention se proposent de créer un parcours recherche en L3 dans le cadre du prochain contrat quadriennal. Les enseignants font partie de deux laboratoires Héritages & Constructions dans le Texte et l'Image (HCTI, Équipe d'Accueil (EA) 4249), et Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBC, EA 4451-Unité mixte de service UMS 3554) mais aussi du Centre d'Études Interdisciplinaires du Monde Anglophone (CEIMA) au sein du HCTI. Une grande disparité existe aussi dans la façon dont les stages sont organisés et dont le suivi des étudiants se fait quand ils quittent la licence.

Les porteurs de la mention déclinent les modalités administratives des jurys. Seul le porteur de la spécialité *Espagnol* fait état de l'équilibre entre évaluation formative et sommative dans l'intérêt des publics apprenants. Il n'y a pas d'éléments sur le contrôle continu et sur le déroulement des évaluations finales. Les règles de délivrance des crédits européens (ECTS), de compensation entre cours et entre unités d'enseignements ne sont pas détaillées. Les jurys se réunissent trois fois dans l'année après chaque session d'examen. Un travail sur la mise en œuvre du référentiel des compétences est en cours, qui repose en partie sur les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) déjà constituées. Les spécialités *LLCER* recourent à un livret des compétences et les compétences sont clairement exposées dans les fiches d'auto-évaluation. Il reste cependant à construire les suppléments au diplôme. Les conseils de perfectionnement sont absents mais l'ensemble des *LLCER* assure une évaluation de la formation au sein des conseils de département.

Points forts :

- Qualité des équipes pédagogiques par un bon encadrement par les enseignants-chercheurs de l'UFR.
- Démarche forte de promotion de l'international.
- Encadrement de qualité des petits effectifs en spécialités *Espagnol*, *Allemand* et *Breton*.
- Développement d'une offre spécifique comme le développement des cultures celtiques en *LLCER Anglais*.

Points faibles :

- Diversification insuffisante des débouchés.
- Lien avec la recherche à renforcer.
- Déperdition importante et non expliquée des effectifs entre la L1 et la L2 ; accompagnement insuffisant des étudiants qui interrompent leur formation en L1 ou L2.
- Concurrence en interne entre la spécialité *LLCER Allemand* parcours *Anglais* et la licence *LEA Anglais-Allemand*.
- Absence de conseil de perfectionnement et d'évaluation par les étudiants

Conclusions et recommandations

Travailler sur les stratégies de professionnalisation et de poursuite d'études semble s'imposer, notamment au sein du département d'allemand. Ceci permettra dans le même temps d'affiner les méthodologies d'accompagnement et d'encadrement des étudiants. Un renforcement des liens avec la licence *LEA*, au-delà des réorientations en L1 ou L2, facilitera cette diversification des débouchés professionnels.

L'usage des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE), dans le contexte d'une université inscrite dans une ComUE construite sur un vaste territoire, devrait faciliter les synergies inter-établissements mais aussi les stratégies d'apprentissage notamment lorsque les étudiants sont demandeurs d'un développement de certains apprentissages comme la langue orale.

Il s'agit là d'une formation qui, avec les améliorations apportées, continuera de répondre aux attentes de l'université au sein de laquelle elle est dispensée.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Cette licence se décline en quatre spécialités (<i>Allemand, Anglais, Breton et Espagnol</i>) qui ont un même projet. Elle veille à l'acquisition de compétences linguistiques fortes, propose une étude des civilisations et sociétés concernées, et travaille sur la littérature des pays concernés par la sphère linguistique au cœur de chaque spécialité. Il convient de noter que la spécialité <i>Allemand</i> propose un parcours « allemand, anglais » compte-tenu de l'importance de cette deuxième langue pour une insertion dans le monde économique.</p> <p>La dimension internationale de la formation est prise en compte tout au long du cursus par une déclinaison d'offres d'immersion, à l'exception de la langue bretonne pour laquelle les porteurs ont prévu un travail de terrain pour obtenir le même objectif.</p> <p>Pour ce faire, en dépit de l'hétérogénéité des quatre spécialités, le schéma organisationnel de la licence est conçu de façon transversale avec 4 UE fondamentales sur la langue choisie, une UE pour le choix d'une deuxième langue (UE5), une UE libre et une dernière UE (UE7) dédiée à la professionnalisation, aux stages et à la réussite en licence. Cette organisation permet des mutualisations, une réelle transversalité en matière d'enseignements et rend les contenus accessibles aux autres spécialités de la formation. Ce schéma déclinant l'offre de formation est commun à la licence <i>LEA</i>.</p> <p>La progression est assurée grâce à un cursus qui prévoit une spécialisation répartie sur les trois années de licence.</p> <p>L'organisation de la licence est en parfaite adéquation avec les objectifs centraux de celle-ci, en l'occurrence passer les concours de l'Éducation Nationale, des concours de l'administration, des métiers de la traduction. Les poursuites d'études sont elles aussi clairement définies dans un cadre de parfaite continuité de l'offre de formation entre licence et master.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La distance géographique permet à l'UBO de cultiver à la fois des formations qui existent dans d'autres universités de la région Grand Ouest et des formations qui n'existent nulle part ailleurs.</p> <p>Lorsque la formation présente des cursus similaires à ceux d'autres universités (<i>LLCER Anglais</i> à Rennes 2 ou à Nantes, par exemple), elle mise sur des éléments de différenciation (contrôle continu, séjour obligatoire de 6 semaines en pays anglophone, valorisation de l'ancrage local par la culture celtique, le breton tel qu'il est pratiqué au quotidien)</p> <p>Lorsque la formation n'existe pas ailleurs, elle mise sur une approche moins spécifique. La spécialité <i>Allemand</i> est la seule en Bretagne occidentale et à ce titre, cultive une approche traditionnelle orientée vers les métiers de l'enseignement.</p> <p>L'isolement géographique de l'UBO conduit les enseignants-chercheurs à rechercher des possibilités d'échanges scientifiques et pédagogiques.</p> <p>Dans la façon dont elle est construite et dont elle se décline la formation répond à une ambition nationale de formation qui consiste à préparer des étudiants à passer les concours des administrations. Pour ce faire, des liens forts ont été tissés avec l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation</p>

	<p>(ESPE) de Brest pour les concours de professeur.</p> <p>Les liens avec les entreprises sont très peu développés, ceux avec le milieu culturel un peu plus. Il y a cependant un premier effort de structuration en matière de professionnalisation avec la transversalité instaurée par la mise en place de l'UE7, commune avec la licence LEA.</p> <p>Le développement de liens entre les étudiants et la recherche est envisagé dans les formations pour lesquelles ils n'existent pas encore (Allemand, Anglais, Espagnol).</p>
Equipe pédagogique	<p>Dans l'ensemble, les quatre spécialités <i>LLCER</i> bénéficient d'un bon taux d'encadrement. en <i>Anglais</i> et en <i>Espagnol</i>, elles recourent à de nombreux professeurs agrégés et certifiés soit titulaires soit chargés de cours. Compte tenu du nombre d'étudiants, la spécialité <i>Breton</i>, et surtout, la spécialité <i>Allemand</i>, bénéficient d'un fort encadrement par des enseignants-chercheurs. Il est fait appel à quelques contractuels pour venir compléter les équipes, mais la contractualisation se fait à la marge.</p> <p>La mention est pilotée différemment selon les spécialités. L'allemand propose une organisation avec un président et un vice-président de département, puis un ensemble de responsabilités permettant la déclinaison des missions du département (RI, Maison des langues, Centre de ressources...). Le département associe les étudiants dans le cadre de réunions paritaires. Les anglicistes insistent sur la transversalité de leurs enseignements pour mettre en évidence les relations qu'ils ont avec les autres départements de langues vivantes. Les Bretonnants ont une organisation semblable à celle des germanistes pour le pilotage de leur spécialité de licence en insistant sur le rôle de la professionnalisation qui permet un ancrage de la formation dans le tissu socioéconomique local. Le caractère particulier de cette spécialité de mention (UBO et l'université de Rennes sont les seules à proposer une licence en Breton) conduit à une organisation de ce type. L'organisation et le pilotage de la spécialité <i>Espagnol</i> est identique à celle de l'<i>Allemand</i> et du <i>Breton</i>.</p> <p>La volonté de prendre en compte les attentes des étudiants est clairement exposée dans ce dossier avec des attentes différentes selon les spécialités, les Germanistes mettant plus particulièrement l'accent sur l'acquisition des compétences linguistiques, les Hispanistes cherchant à décliner la transversalité de leurs enseignements et leur volonté de proposer des stratégies d'accompagnement de leurs étudiants.</p> <p>Dernier point, toutes les spécialités <i>LLCER</i> disposent d'un conseil de département qui assure un retour sur l'expérience.</p>
Effectifs et résultats	<p>Des différences notables sont constatées selon les spécialités. Si les effectifs sont faibles en <i>Allemand</i> (11 inscrits en L1 en 2010, 7 en 2014) en dépit de la création d'un parcours <i>Anglais</i>, la spécialité doit sa survie aux mutualisations avec la licence <i>LEA Anglais-Allemand</i>. La déperdition est forte entre la L1 et la L2. En <i>Breton</i> les effectifs restent stables (une vingtaine au cours des quatre dernières années universitaires pour les trois années de licence). Compte-tenu des faibles effectifs, le taux de réussite devrait être supérieur à ce qu'il est. Les chiffres concernant la spécialité <i>Espagnol</i> sont largement supérieurs mais en diminution cependant (58 étudiants en L1 en 2010, 37 en 2014). Les gros bataillons sont constitués par la spécialité <i>Anglais</i> (234 à 291 étudiants sur le contrat) mais décroissent fortement après la première année. Cette forte diminution ne laisse pas d'interroger sur les plans de réussite en licence première année en anglais. Il en va de même pour l'espagnol.</p> <p>Le taux de passage de L1 en L2 reste faible, cependant. Le taux de poursuite d'études est de 60 %.</p> <p>On peut se demander comment l'obligation de stage à l'étranger peut être maintenue et ce qui est fait pour les étudiants qui n'obtiendraient pas de stage en pays anglophone.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>L'articulation avec la recherche se fait tout d'abord autour des deux laboratoires hébergés au sein de l'UFR : Héritage et Construction par le Texte et l'Image (HCTI, EA 4249), Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBC, EA 4451-UMS 3554), auxquels il convient d'ajouter le CEIMA, Centre d'Études Interdisciplinaires du Monde Anglophone au sein du HCTI.</p> <p>Les stratégies en matière de recherche varient quelque peu, avec une implication plus forte des anglicistes et bien moindre des germanistes. Toutefois les initiatives prises sont, de l'aveu des rédacteurs, très parcellaires ou tout juste en construction, sur d'autres modèles au sein de l'UFR comme celui des <i>LEA</i> (proposition des anglicistes). La plus marquante est la participation des étudiants de L3 à des séminaires, à des conférences ou à des colloques en tant qu'observateurs, voire organisateurs en <i>LLCER Breton</i> (ou en <i>LEA</i>), qui tend à être généralisée aux autres langues. Ensuite, la <i>LLCER Breton</i> entretient un lien très fort avec le Centre de recherche bretonne et celtique. Enfin, la spécialité Anglais a mis en place des colloques biannuels explorant les liens entre la Bretagne et le monde anglo-saxon.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation se structure de façon transversale au sein de l'UFR notamment autour de l'UE7 et des actions menées avec le concours du service d'orientation Cap'Avenir de l'UBO (conférences, cycles d'orientation et d'accompagnement...). Il convient de noter le travail mené par l'équipe pédagogique en charge de la spécialité <i>Breton</i> qui valorise ainsi la pratique de la langue tant sur le plan socioéconomique que dans la sphère publique et administrative.</p> <p>La présentation des acquis d'apprentissage à travers le référentiel de compétences est aussi en cours de réalisation (spécialité <i>Allemand</i>). La valorisation de stages à l'étranger conjugue apprentissage linguistique et compétences préprofessionnelles, validées par dix crédits acquis au cours du SWAP (séjour en immersion).</p> <p>Une journée d'information aux métiers mêle professionnels et anciens étudiants. Des cours de préprofessionnalisation sont inscrits dans le cursus et offerts par le plan réussite en licence au travers d'ateliers et conférences proposés par l'organisme centralisé Cap'Avenir.</p> <p>La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) est commune à toutes les spécialités <i>LLCER</i>. Les fiches d'auto-évaluation font apparaître les connaissances et compétences visées.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Une grande disparité existe au sein de la mention. Si rien n'est organisé par les Germanistes et les Hispanistes, les Anglicistes invitent leurs étudiants à effectuer des stages en entreprises, imposent un séjour minimum de 6 semaines dans un pays de langue anglaise et valorisent toute forme d'initiative permettant une immersion linguistique : stage « Swap » obligatoire inscrit dans la maquette de la <i>LLCER Anglais</i> (10 ECTS). Cependant la capacité de tous les étudiants à effectuer ce stage n'est pas attestée. Les Bretonnants profitent de leur ancrage local pour mettre en œuvre une pratique linguistique et la réalisation de missions concrètes par l'intermédiaire d'enquêtes de terrain, de projets.</p> <p>La mise en place de l'UE7 spécifique à la professionnalisation, donnant droit à deux ECTS, permet cependant de concourir au développement d'une politique de formation dans ce domaine.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Les rapports des quatre spécialités font état de nombreuses conventions signées avec de nombreux partenaires pour montrer la dimension internationale de la mention. L'international est par conséquent présent au travers de programmes d'échange qui favorisent la mobilité entrante et sortante des étudiants en Europe et dans les Amériques. Cependant, du point de vue de la mobilité sortante, les programmes d'échange semblent sous utilisés par les étudiants.</p> <p>L'obligation d'un séjour (stage) de six semaines minimum dans un pays anglophone durant la troisième année de <i>LLCER Anglais</i> vise à renforcer cette internationalisation.</p> <p>L'organisation d'événements culturels qui associent culture étrangère et culture locale concourent à cette politique d'ouverture à l'international.</p> <p>Par ailleurs, l'éventualité de la création d'un double diplôme français-allemand devrait renforcer le projet d'ouverture à l'international. Sont à</p>

	<p>noter les échanges gaéliques des Bretonnants et le succès rencontré sur le plan européen par cette spécialité.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>La diversité des modes opératoires caractérise les spécialités de la mention. La mention participe aux journées portes ouvertes et aux salons organisés pour les lycéens. La <i>LLCER Espagnol</i> est la seule à avoir passé des conventions avec des établissements secondaires pour attirer des étudiants. Si l'accent est plutôt mis sur le renforcement linguistique en <i>Allemand</i> et en <i>Breton</i>, il s'inscrit plus dans un schéma de réorientation en <i>Anglais</i> et en <i>Espagnol</i>. Un travail est fait notamment avec la licence <i>LEA</i> mais aussi avec une licence professionnelle orientée sur le tourisme, avec des réorientations prévues en fin de L1.</p> <p>Peu d'éléments sont donnés pour évaluer la réussite en licence des étudiants inscrits, en dehors de la spécialité <i>Espagnol</i>. L'aide à la réussite repose principalement sur l'existence d'enseignants-référents, de cours de méthodologie et du tutorat d'accompagnement. La <i>LLCER Breton</i> a mis en place une convention avec le Conseil régional pour faciliter l'apprentissage du breton de manière active. La <i>LLCER Anglais</i> prévoit un soutien pour les étudiants « faibles » (dispositif « boost »).</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'appréhension de ce point est extrêmement hétérogène et montre qu'il n'y a pas de cohérence pédagogique au sein de la mention. L'enseignement se fait en présentiel. Seules les contraintes d'étudiants en situation particulière ou une approche méthodologique de la recherche sont mises en avant. Il est aussi fait référence aux compétences acquises dans le cadre d'un cursus classique. La certification informatique et internet est notamment préparée dans le cadre de deux enseignements obligatoires.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités de contrôle de connaissance ne sont pas détaillées, mais l'équilibre entre les différentes formes d'évaluation est recherché. Les porteurs de la mention déclinent les modalités administratives des jurys. Seul le porteur de la spécialité <i>Espagnol</i> fait état de l'équilibre entre évaluation formative et sommative dans l'intérêt des publics apprenants. Il n'y a pas d'éléments sur le contrôle continu et sur le déroulement des évaluations finales. Les règles de délivrance des ECTS, de compensation entre cours, entre unités d'enseignements ne sont pas détaillées.</p> <p>Les jurys se réunissent trois fois dans l'année après chaque session d'examen.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Un travail sur la mise en œuvre du référentiel des compétences est en cours ; il repose en partie sur les fiches RNCP déjà constituées. Les spécialités <i>LLCER</i> recourent à un livret des compétences et les compétences sont clairement exposées dans les fiches d'auto-évaluation. Il reste cependant à construire les suppléments au diplôme.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est d'inégale qualité selon les langues enseignées. Si le dispositif Cap'Avenir et l'Observatoire de l'UBO sont mis en avant par les Germanistes et les Anglicistes, les responsables des spécialités Breton et Espagnol mettent quant à eux en avant la place des concours de l'enseignement dans le projet de formation de leurs étudiants comme indicateur de leur devenir. Les faibles effectifs des Germanistes et des Bretonnants permettent aux responsables de savoir précisément ce que deviennent les diplômés. La <i>LLCER Anglais</i> fournit, quant à elle, les résultats des enquêtes menées par le service des étudiants. Ce n'est pas le cas des autres spécialités.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Les départements à petits effectifs disent assurer l'auto-évaluation de leurs enseignements par des échanges réguliers avec les étudiants ainsi qu'avec des questionnaires et une réunion bilan permettant de faire un point annuel.</p> <p>Les conseils de perfectionnement sont absents mais l'ensemble des <i>LLCER</i> assure une évaluation de la formation au sein des conseils de département. Cependant, la mise en place d'un conseil de perfectionnement commun aux quatre spécialités, associant l'équipe pédagogique à des représentants du monde professionnel et à des étudiants, permettrait de mieux conduire l'évolution des spécialités, en prenant en compte les indicateurs et en réalisant un partage des bonnes pratiques.</p> <p>L'évaluation systématique par les étudiants reste à mettre en place.</p>

Observations de l'établissement

Brest, le 18 juillet 2016,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Au Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

AM/KB/2016/n°

Affaire suivie par
Kristen Bosser

Téléphone
02.98.01.60.19

Fax
02.98.01.60.01

Mél.
directrice.deve@univ-brest.fr

Objet : Retour sur les rapports d'évaluation de l'offre de formation « 2012-2016 »

L'université de Bretagne Occidentale remercie le HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de notre établissement.

L'évaluation de cette formation n'appelle pas de commentaire.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la CFVU,



Abdeslam MAMOUNE

Au :

Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

**2 rue Albert Einstein
75013 PARIS**